

[DISSERT] La séparation des pouvoirs et la démocratie

Par **mmpp**, le **20/11/2017** à **21:04**

Bonjour,

Je suis étudiante en 1ere année de droit et j'aurais aimé avoir un avis concernant mon travail sur le sujet de dissertation qui m'a été donné : La séparation des pouvoirs garantie t-elle la démocratie ?

Ma problématique : Le principe de la séparation des pouvoirs est-il garant de la démocratie?

I - la séparation des pouvoirs : une pierre angulaire à la démocratie

A) Un principe prévenant de tout abus de pouvoir

- *seprarer les pouvoirs pour éviter qu'une personne/institution ne les concentre

- *Exemple : la monarchie absolue

- *creation car de nombreux conflits sociaux sont issus du problème de centralisation des pouvoirs (Ex : Révolution française)

(je manque un peu d'idées pour cette partie)

B) Un principe introductif à de nouveaux régimes

- *regime parlementaire = SDP souple

- *regime présidentiel = SDP rigide

- *regime semi-présidentiel

II - Une pratique du principe lacunaire

A) Un principe complexe et insuffisant pour garantir la démocratie

- *Balance des pouvoirs (Montesquieu) ou spécialisation des pouvoirs (Rousseau) = complexité car on ne sait comment établir la SDP

- *La SDP ne suffit pas à garantir la souveraineté nationale

- *Ex : Monarchie constitutionnelle de 1791 -> roi intervient dans chacun des pouvoirs

B) La nécessité de principes supplémentaires pour une démocratie complète

- *respect des droits et libertés

- *pluralisme politique

- *égalité civique et participation de tous

- *consultation régulières du peuple et règle de la majorité

Je ne suis vraiment pas convaincue de mon plan, si l'on pouvait m'orienter un peu ce serait sympa, merci a tous